

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24102**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine: Arts Lettres Langues, Mention: Lettres modernes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Reims, Recteur de l'Académie de Reims

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Métiers de la culture (Bibliothèques, Musées et autres institutions culturelles) après admission aux concours de recrutement spécifique pour les institutions étatiques ou territoriales ou après CDD et CDI permettant d'être intégrés dans ces métiers.

Etre capable d'organiser des programmes d'activités en prenant en compte une progression pédagogique en fonction des publics visés (enfants, adultes, personnes du 3e âge, publics empêchés)

Assurer les tâches matérielles de préparation et de logistique indispensables à la médiation et à la promotion dans le monde des livres et des arts et être chargé de la l'organisation pratique matérielle de la prestation (espace, moyens, temps)

Elaborer des projets, des méthodes et des outils pédagogiques d'animation, animer ou encadrer une équipe de travail, participer à des activités de formation

Posséder des notions de gestion, d'accueil du client et de l'utilisateur

Etre capable de maîtriser le catalogage et l'informatisation des fonds

Participer à la gestion d'un service culturel (bibliothèques, musées, centres de documentation, associations culturelles etc., à la connaissance et à la valorisation des fonds, à la communication des informations, à la gestion des publics.

Identifier la nature et la diversité des domaines patrimoniaux

Acquérir les connaissances générales des domaines culturels concernés

Capacité d'analyse et de synthèse

Capacité d'expression écrite et orale

Appréhension de la réalité et du fonctionnement des métiers du livre et de la culture

Maîtrise des références collectives et des enjeux contemporains

Capacité de compréhension des références culturelles françaises et européennes majeures.

Capacité de compréhension des interactions entre les arts.

Maîtrise d'une langue étrangère (lecture, expression écrite et orale)

Maîtrise des techniques de décision et de communication

Aptitude à organiser une liaison entre théorie et pratiques

Utilisation des nouvelles technologies de la communication et de la numérisation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

institutions culturelles

Gestion de l'information et de la documentation

Gestion de patrimoine culturel

Coordination d'édition

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

E1105 : Coordination d'édition

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1: 6ECTS

Fonds patrimoniaux (disciplinaire)

UE2 : 6ECTS

Politiques culturelles et patrimoniales (disciplinaire)

UE3 : 6ECTS

Connaissances culturelles : Patrimoines littéraires et textuels (libre)

UE4 : 6ECTS

Connaissances culturelles : Patrimoine artistiques et culturels (libre)

UE5 : 6ECTS
 Communication et information (transversale)
 UE6 : 6ECTS
 Formation professionnelle
 UE7 : 6ECTS
 Pratiques professionnelles
 UE8 : 6ECTS
 Stage (réalisation, rédaction d'un rapport et soutenance orale)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : un président, responsable d'année et d'un enseignant de chaque UE
En contrat d'apprentissage	X	Conditions d'inscription à la certification : Non La composition des jurys : un président, responsable d'année et d'un enseignant de chaque UE
Après un parcours de formation continue	X	Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : un président, responsable d'année et d'un enseignant de chaque UE
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : l'un du fait d'une possibilité d'équivalence totale ou partielle, l'autre du fait de leur valeur de pré-requis ouvrant l'accès à d'autres certifications.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - JO N°272 du 24 novembre 1999 - p. 17401

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

SIOU (www.univ-reims.fr)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

IUP «Métiers des livres et de la culture » de 2000 à 2004

Licence professionnelle à partir de 2009 « Bibliothèques et fonds patrimoniaux »

Localisation de la formation : Centre universitaire de Troyes (C.UT), Place du Préau, BP 60076 ; 10 901 TROYES CEDEX 9